



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Sous-Préfecture de Parthenay
Pôle Sécurité & Réglementation

Arrêté portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Parthenay

Le préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu le décret du Président de la République en date du 2 août 2017 portant nomination de Mme Isabelle DAVID en qualité de Préfet des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2018 portant délégation de signature à M. Christophe BURBAUD, sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu les désignations des représentants par le président du tribunal de grande instance de Niort ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés I et II ci-après.

Article 2 : La composition de la commission de contrôle est rendue publique par affichage du présent arrêté sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe, au moins une fois par an et, en tout état de cause, avant sa réunion.

Article 3 : Le sous-préfet de Parthenay et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié à l'ensemble des communes de l'arrondissement de Parthenay .

Fait à Parthenay, le 22 Mars 2019

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Sous-Préfet de Parthenay

Christophe BURBAUD

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
LE RETAIL	La Gâtine	BEAUDET M. Noëlle	GOULARD Alain	GRENON Yvette
SAINT CHRISTOPHE SUR ROC	Autize-Egray	TESSIER Virginie Suppléant : GAILLARD Mélanie	BILLEAU Jean-Luc Suppléant : METAIS Didier	CHEYROUSE Guy
SAINT GEORGES DE NOISNE	La Gâtine	ROBIN Pascal	FAUCHER Bernard	PIOT Sylvie
SAINT GERMAIN DE LONGUE CHAUME	Parthenay	TOURNIER Arnaud	BIGOT Nicole	CAILLEAU Jean-Claude
SAINT GERMIER	La Gâtine	BRENET Yvette Suppléant : FAUCHER Florian	MATHIEU Marie-Claire Suppléant : BLAZART Annie	MAZIERE Pascale
SAINT LAURS	Autize-Egray	PEROTTEAU Marie Suppléant : PEROTTEAU Catherine	DEPREZ Guy Suppléant : SUIRE Roger	SIMONNEAU Dominique
SAINT LIN	La Gâtine	BELLANGER André	CHARRON Hubert	PELLETIER Bernard
SAINT LOUP LAMAIRE	Le Val de Thouet	AUBRY Lucienne	JULIA Pierrette	FRAFIL Jean-Claude
SAINT MAIXENT DE BEUGNE	Autize-Egray	CHATELLIER Mickaël	MICHAUD Daniel	CHAUVEAU Georges
SAINT MARC LA LANDE	La Gâtine	SAUZE Franck Suppléant : GOUBEAU Stéphane	GOUBEAU Marie-Thérèse Suppléant : ROBINO Céline	GADREAU Bernard
SAINT MARTIN DU FOUILLOUX	La Gâtine	GENDRY Alain Suppléant : BRETON Elisabeth	ÉQUIPÉ Jean-Joseph Suppléant : RIGOMMIER Roland	PIN Hervé
SAINT-PARDOUX-SOUTIERS	La Gâtine	GENTILLEAU Audrey Suppléant CLISSON Patrick	Monique MIOT	POINOT Claude